

PLAN D'ACTION ANNUEL 2016

I. Consolidation des acquis d'AFRISTAT

8. L'objectif global de ce sous-programme est de maintenir et de renforcer l'assistance dans les différents domaines d'expertise d'AFRISTAT. A cet effet, durant l'année 2016, AFRISTAT va poursuivre ses appuis aux Etats membres et aux organisations d'intégration économique pour le renforcement de l'organisation institutionnelle et le pilotage de leur dispositif de production statistique, l'élaboration de leurs stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS), le suivi et évaluation de leurs stratégies de développement Post OMD, le renforcement de leurs capacités de valorisation des données produites et de synthèse et d'analyse économiques.

1.1. Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres

9. Il s'agira de poursuivre l'appui à l'organisation, à la coordination, au management et au pilotage des SSN et à la formation initiale et continue.

Appui à l'organisation, à la coordination, au management et au pilotage des SSN

10. En matière d'appui à l'organisation et à la coordination des systèmes statistiques nationaux (SSN), AFRISTAT soutiendra les Etats dans le processus de réforme de leurs SSN et contribuera au bon fonctionnement des organes de coordination à travers sa participation à leurs assises. Des appuis aux SSN en matière d'élaboration ou de révision des cadres juridiques et des stratégies et/ou programmes nationaux de développement statistique ainsi que l'animation des séminaires seront assurés. Ainsi, en 2016 les cadres dirigeants des SSN du Congo et du Togo seront formés en planification stratégique et gestion axée sur les résultats.

11. Le Congo et le Togo seront appuyés dans l'élaboration et/ou le suivi de la mise en œuvre des SNDS. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention entre le Congo et AFRISTAT pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles de son INS, AFRISTAT accompagnera l'INS dans l'élaboration de son business plan. Il est envisagé également dans ce pays avec l'appui d'AFRISTAT et de PARIS21, l'organisation d'une part, de la première rencontre producteurs et utilisateurs de la statistique et, d'autre part, de la première rencontre Gouvernement et PTF en vue du financement des activités statistiques.

12. En réponse à la nécessité d'asseoir la culture de la gestion axée sur les résultats au sein des SSN, AFRISTAT élaborera et mettra à la disposition de ses Etats membres un manuel de formation sur la budgétisation axée sur les résultats (BAR).

13. Pour un meilleur suivi des progrès dans le domaine du management des SSN, AFRISTAT continuera à maintenir son tableau de bord sur les avancées dans ses Etats membres en matière de mise en œuvre des SNDS et de l'adoption des textes législatifs. AFRISTAT participera aux ateliers de lancement et de validation des SNDS et aux réunions des conseils nationaux de statistique des Etats membres à leur demande. Il poursuivra en 2016 l'appui commencé en 2013 au Gabon pour le démarrage des activités d'un observatoire pour le Conseil économique et social.

14. Dans le cadre de la coordination des interventions des partenaires techniques et financiers (PTF) AFRISTAT poursuivra la compilation des informations sur les opportunités de financement offertes aux Etats. Ces informations seront mises à jour et diffusées régulièrement sur son site Internet. L'Observatoire engagera une démarche progressive visant à encourager les INS à être partie prenante aux initiatives de coordination de l'aide des Etats membres où elles existent.

15. Pour renforcer la coordination et soutenir le développement de la statistique en Afrique des actions de plaidoyer seront poursuivies pour la ratification de la Charte africaine de la statistique et AFRISTAT contribuera à la réalisation des revues par les pairs que l'Union africaine organisera.

Eléments de coût :

- Quinze (15) missions d'appui institutionnel sont programmées pour un coût estimatif de 18 802 910 FCFA ;
Sources de financement : (SF) : PRCS BAD IV, Convention AFRISTAT et Congo pour le renforcement des capacités de l'INS Congo (RC-INS Congo) et Fonds AFRISTAT ;
- Atelier de formation et d'information sur l'intégration du domaine statistique dans les dispositifs de coordination de l'aide : 30 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT/PARIS21/Autres partenaires
- Elaboration du manuel de formation sur la budgétisation axée sur les résultats : 8 600 000 FCFA.
SF : PRCS BAD IV

Appui à la formation initiale et continue

16. Au titre de la formation initiale, AFRISTAT renforcera sa collaboration avec le GENES (Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique de France) dans le cadre de la Convention de partenariat portant sur l'organisation des différents concours d'entrée dans les écoles de statistique africaines. Par ailleurs, la Direction générale va maintenir son appui à ces écoles de formation à travers la participation à leurs réunions statutaires, l'encadrement des stagiaires, l'animation de cours et séminaires sur différents domaines, notamment la planification stratégique et la gestion axée sur les résultats, l'analyse de l'emploi et du secteur informel, les techniques de micro simulation, la mesure de la pauvreté, la macro économie monétaire internationale, l'analyse des résultats des comptes nationaux, les systèmes d'information pour le suivi des DSRP et des OMD, la stratégie de réduction de la pauvreté, le CDMT et partenariat et les techniques de sondage, les principales techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données relatives aux secteurs agricole, rural et alimentaire. D'autres cours pourraient être animés à la demande des écoles.

17. AFRISTAT continuera les réflexions en vue de la mise en œuvre de la stratégie définie sur la délocalisation de l'activité relative à l'organisation des concours d'entrée dans les écoles de statistique africaines et sur la problématique des bourses de formation. Pour ce qui est de la formation continue, AFRISTAT :

- poursuivra la diffusion auprès des SSN des modules de cours élaborés à l'attention des cadres non statisticiens travaillant dans les SSN ;

- animera des séminaires ateliers sur les thèmes suivants : (i) l'analyse multi variée des données ; (ii) l'analyse des données d'enquête au Congo ; (iii) les techniques de projections démographiques ; (iv) la comptabilité nationale dans divers Etats membres ;
- organisera un atelier régional de formation sur les estimations sur les petits domaines pour les enseignants des écoles de statistique africaines.

18. L'Observatoire va intensifier son partenariat avec les institutions africaines dans le domaine de la formation statistique, notamment dans le cadre d'AGROST.

Eléments de coût :

- Participation au financement de l'organisation des concours d'entrée dans les écoles de formation en statistique : 39 396 000 FCFA ;
SF : Fonds AFRISTAT
- Douze (12) missions d'enseignement auprès des écoles de formation statistique : 14 906 640 FCFA ;
SF : Fonds AFRISTAT/ Partenaires
- Organisation de séminaires ateliers : 11 847 960 FCFA ; SF : Fonds AFRISTAT, Convention AFRISTAT/Congo RC-INS Congo ;
- Participation à cinq (5) réunions traitant de la formation statistique : 6 250 000 FCFA.
SF : Partenaires et Fonds AFRISTAT

1.2. Appui pour le développement des systèmes d'information pour le suivi et évaluation des politiques et stratégies de développement et des ODD

19. Au cours des deux prochaines années et particulièrement en 2016, AFRISTAT va consolider les acquis pour le développement ou l'amélioration des cadres et notes méthodologiques dans les domaines des enquêtes auprès des ménages y compris les RGPH, le suivi de la pauvreté, de l'emploi et du secteur informel et les appuis directs aux Etats membres.

1.2.1. Appui au développement des statistiques sociodémographiques

Appui technique à au moins deux pays pour l'exploitation des données du RGPH

20. A la demande des pays, AFRISTAT apportera son appui à l'exploitation de leurs données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).

Elaboration du cadre institutionnel et du questionnaire ménage de base d'un recensement général de la population et de l'habitat harmonisé et simultané dans les Etats membres de l'UEMOA.

21. Dans la réflexion sur un recensement général de la population et de l'habitat harmonisé et simultané dans les Etats membres de l'UEMOA, AFRISTAT a procédé à la recherche documentaire qui lui a permis de définir le paquet minimum des variables.

22. Ces variables serviront à l'élaboration du questionnaire ménage de base et à la rédaction des termes de référence pour solliciter la contribution de l'UEMOA à la poursuite de cette réflexion au cours de laquelle sera étudiée la possibilité d'arrimer le recensement de la population et le recensement agricole. L'activité se déroulera en 2016.

Appui à la réalisation de recensements agricoles

23. AFRISTAT appuie depuis février 2015 la Cellule de Planification Statistique (CPS) du Ministère du Développement Rural du Mali dans l'élaboration des outils nécessaires à la mise en œuvre d'un Recensement Général Agricole (RGA). C'est un appui régulier à la CPS au travers de la participation d'AFRISTAT aux réunions hebdomadaires du Bureau du Recensement Agricole, en coordination avec la représentation de la FAO au Mali, qui est le principal partenaire technique et financier de ce projet. Cet appui va se poursuivre au cours de l'année 2016.

Elaboration des statistiques du genre

24. AFRISTAT a mis en œuvre en 2014 dans cinq pays cibles (Bénin, Burkina Faso, Niger, Sénégal et Tchad), l'exploitation des différentes sources de données pour le calcul d'une liste minimale d'indicateurs du genre. AFRISTAT poursuivra en 2016 cette activité en élaborant un cadre général de production des statistiques du genre.

Eléments de coût :

- *Exploitation des données du RGPH : 3 320 000 FCFA*
SF : PRCS BAD IV
- *Mise en place d'un système permanent de collecte et de traitement des données d'état civil dans au moins deux pays : 7 820 000 FCFA*
SF : PRCS BAD IV
- *Appui à la réalisation de recensements agricoles : PM*
- *Elaboration des statistiques du genre : PM*

1.2.2. Appui à l'amélioration des statistiques du secteur informel

25. Au titre des activités de l'année 2016, AFRISTAT mettra davantage l'accent sur les axes méthodologiques suivants : (i) renforcer les systèmes d'informations sur le marché du travail, en lien avec les questions de migrations ; (ii) mesurer la productivité (travail, capital, etc.) et les performances économiques des unités de production informelles ; (iii) analyser l'hétérogénéité des unités de production informelles ; (iv) analyser le cadre de la formalisation de la relation des unités de production informelle avec les principaux services administratifs ; (v) poursuivre la réflexion en vue de l'amélioration de la mesure du chômage ; (vi) renforcer la collaboration avec d'autres partenaires techniques pour mener à bien nombre de ces chantiers méthodologiques ; et (vii) consolider les appuis techniques non seulement à ses Etats membres, mais aussi à d'autres Etats non membres.

Poursuite de la révision du manuel des concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel de 1999 à la suite de la 19^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST)

26. AFRISTAT a élaboré et publié en 1999, en collaboration avec la Commission de l'UEMOA, un manuel des concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel. Une première révision de ce

document a commencé avant la tenue de la 19^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail. L'activité sera achevée en 2016 en prenant en compte les conclusions et les résolutions de la conférence.

Appui technique à l'enquête Djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages

27. Dans le cadre d'un contrat de prestation de service signé en 2015 entre AFRISTAT et le PASED de Djibouti, les experts vont poursuivre en 2016, les appuis techniques pour la réalisation d'une enquête sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages. Les résultats et les rapports d'analyse des différentes phases de l'enquête seront disponibles en 2016.

Eléments de coût :

- Organisation de la réunion annuelle de GESIA : PM
SF: PM
- Participation à la réunion de StatCom-Africa : PM
SF: PM
- *Appui technique à l'enquête djiboutienne* : 5 010 000 FCFA
SF : Convention PASED Djibouti-AFRISTAT

28. Appui à la mise en œuvre d'une enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA

29. La Commission de l'UEMOA a signé en novembre 2015 avec AFRISTAT, une convention d'exécution des travaux statistiques, dans le cadre de la mise en œuvre du programme statistique régional (PSR) de 2015-2020. La convention couvre la période de 2015-2018. L'une des activités inscrites dans la convention est la réalisation d'une enquête harmonisée sur l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Il s'agit d'une enquête modulaire et intégrée qui permettra de mesurer principalement, les indicateurs du marché du travail et les agrégats du secteur informel pour les comptes nationaux.

30. Par ailleurs, il est greffé à cette enquête, un module complémentaire pour mesurer et analyse la gouvernance, la paix et la sécurité dans la zone UEMOA. Les questionnaires qui seront utilisés sont développés dans le cadre de la stratégie harmonisée de production statistique en Afrique (SHaSA) de l'Union Africaine.

1.3. Appui pour le renforcement des capacités de production des données statistiques et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

31. Dans le domaine des statistiques et synthèses économiques, d'importants efforts ont été déployés pour doter les Etats d'outils de suivi des économies. Des progrès importants ont aussi été enregistrés dans les domaines des statistiques des prix, d'entreprises, de comptabilité nationale et de suivi de la conjoncture.

32. Ces dernières années, des méthodologies ont été développées et validées. Il s'agit notamment des méthodologies de l'IHPC, des statistiques d'entreprises, des indices du coût de la construction, des indices des prix de la production industrielle et des services et des comptes nationaux trimestriels. Au cours de

l'année 2016, AFRISTAT va poursuivre le développement méthodologique et accompagnera les Etats pour la mise en œuvre des méthodologies déjà validées, en partenariat avec les autres institutions.

1.3.1. Appui à l'amélioration des statistiques économiques de base

1.3.1.1. Statistiques des prix

Indices des prix à la consommation

33. En matière des statistiques des prix, des cadres méthodologiques et manuels ont été actualisés pour les adapter à l'extension de la couverture de la collecte et au calcul de l'IHPC à l'ensemble du pays.

34. Ainsi, la méthodologie de calcul de l'IHPC conçue pour la principale agglomération a été mise à jour pour prendre en compte l'extension de la couverture de la collecte et du calcul de cet indicateur à l'ensemble du pays. Dans cette dynamique d'autres manuels seront adaptés en conséquence, notamment les manuels de l'agent enquêteur, du superviseur et du gestionnaire. Le manuel de l'utilisateur de l'application Phoenix-UEMOA sera également adapté pour prendre en compte le calcul d'un indice national : pour le moment, le manuel traite principalement du calcul de l'IHPC pour la principale agglomération. Il s'agira de l'adapter pour qu'il prenne en compte le calcul de l'indice national.

35. Au cours de l'année 2016, les appuis aux pays dans le domaine des prix se poursuivront à travers les activités suivantes :

- l'adaptation du manuel de l'application Phoenix – UEMOA ;
- la mise en œuvre du projet d'extension de l'IHPC au niveau national dans les Etats membres de l'UEMOA en vue de la production régulière de l'INHPC ;
- l'extension de la couverture géographique dans d'autres Etats membres selon la demande ;
- le lancement des opérations en vue du calcul des prix de base dans les États de la CEMAC dans le cadre du projet IHPC – CEMAC.

36. Pour la mise en œuvre du projet IHPC-CEMAC, plusieurs missions d'appui aux pays sont envisagées.

Missions d'appui et de supervision des opérations en vue du calcul des prix de base dans les États de la CEMAC

37. Il s'agira d'apporter un appui notamment dans la confection de la liste des variétés et des points de vente. Des appuis sont également prévus dans la phase délicate d'installation, de formation et d'initialisation de l'application Phoenix-UEMOA de production des indices des prix à la consommation. Des experts nationaux pourraient être mis à contribution dans ces types d'appuis.

Missions d'appui et de supervision des opérations d'enquête et de calcul des pondérations dans le cadre de la mise en œuvre du projet prix CEMAC

38. Cette activité a pour but de fournir une assistance technique aux Instituts Nationaux de Statistique (INS) des Etats membres et à la Commission de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale

(CEMAC) dans le cadre de la réalisation du projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation finale et dans la réalisation des enquêtes dépenses des ménages, des enquêtes complémentaires et le calcul des pondérations.

Des missions d'appuis dans quelques Etats de l'UEMOA pour le calcul de l'indice national harmonisé des prix à la consommation dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'extension des indices des prix.

39. Ces missions permettent d'apporter des appuis à quelques Etats de l'UEMOA pour résoudre les problèmes statistiques et informatiques dans le processus de l'exécution du projet.

Des missions de supervision administrative dans quelques Etats de l'UEMOA

40. L'objectif est d'apporter des appuis à quelques Etats pour le respect du cadre de gestion et la conformité des dépenses ainsi que les pièces justificatives.

Missions d'appui à l'INS du Congo pour la mise en œuvre d'un indice national des prix à la consommation

41. Cet appui permettra à l'INS d'initialiser et de renforcer les capacités de ses cadres en vue de l'extension de la couverture nationale de l'IHPC.

Missions d'appui technique aux Etats non membres de la CEMAC et de l'UEMOA : Mauritanie, République de Guinée, Djibouti et Madagascar, pour la rénovation du système de statistique des prix

42. AFRISTAT met en place un dispositif simplifié de calcul de l'IPC national conformément à la méthodologie de l'IHPC aux Etats à leur demande. Sous réserve de la disponibilité de données, il pourra appuyer les pays comme Djibouti et Madagascar dans les opérations de constitution d'un panier et de détermination des pondérations à partir d'une source appropriée. Pour d'autres comme la Mauritanie et la Guinée il s'agira de poursuivre les activités commencées en 2014 et 2015.

Eléments de coût :

- Missions d'appui et de supervision des opérations en vue du calcul des prix de base dans les États de la CEMAC : 16 794 850 FCFA
SF : Projet IHPC-CEMAC/ contribution UE
- Missions d'appui et de supervision des opérations d'enquête et de calcul des pondérations dans le cadre de la mise en œuvre du projet prix CEMAC : 3 966 665 FCFA
SF : Projet IHPC-CEMAC/ contribution UE
- Missions d'appui dans quelques Etats de l'UEMOA pour l'apurement et le calcul des prix de base pour l'indice national : 8 777 871 FCFA
SF : Projet d'extension de l'IHPC-UEMOA
- Missions d'appui à l'INS du Congo pour la mise en œuvre d'un indice national des prix à la consommation : 2 760 000 FCFA

SF : Projet d'appui pour le renforcement des capacités des cadres de l'INS

- Missions d'appui technique aux Etats non membres de la CEMAC et de l'UEMOA : 6 260 330 FCFA

SF : non identifiée

- Missions d'appui technique aux Etats non membres de la CEMAC et de l'UEMOA : Mauritanie, République de Guinée, Djibouti et Madagascar, pour la rénovation du système de statistique des prix : 6 260 000 FCFA

SF : non identifiée

43. Par ailleurs, le démarrage effectif des activités du Projet de l'IHPC-CEEAC de couverture national amènera AFRISTAT à envisager l'utilisation de « Phoenix-UEMOA ».

44. Il est envisagé par ailleurs, l'élaboration d'un dispositif simplifié pour satisfaire plusieurs autres demandes de pays hors UEMOA qui veulent calculer des indices nationaux : Djibouti, Comores, Burundi, Sao-Tomé et Príncipe, Guinée, etc. Pour le cas particulier de la Mauritanie, la procédure d'utilisation de « Phoenix-UEMOA » est déjà engagée.

45. AFRISTAT poursuivra ses appuis à tous les pays pour améliorer la qualité des données dans le cadre du PRCS-BAD IV et d'autres programmes. Il organisera et participera aux activités sur les statistiques des prix prévues notamment dans le cadre du PRCS ou du PCI-Afrique financé par la BAD. Plus concrètement les activités ci-dessous seront réalisées :

Mission de participation aux ateliers organisés par la BAD dans le cadre de la mise en œuvre du Round 2015 du PCI

46. Les missions ont pour objectif de renforcer les capacités des cadres des INS de la sous-région sur l'intégration du PCI et de l'I(H)PC, de suivi de cette activité et de participation aux ateliers régionaux et sous régionaux de validation des données. Six ateliers sont pris en compte pour l'année 2016.

1.3.1.2. Commerce extérieur

47. La situation du commerce extérieur est très contrastée au niveau des Etats membres d'AFRISTAT. Ceux d'entre eux appartenant à la CEDEAO semblent être en avance.

48. Pour améliorer l'état des statistiques du commerce extérieur en Zone CEMAC, la Commission de la CEMAC en partenariat avec l'Union européenne compte appuyer ses Etats membres de façon parallèle à sa contribution au projet de mise en place d'un indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC-CEMAC) qui couvre également l'amélioration des statistiques du commerce extérieur. Au cas où les financements seraient mobilisés, AFRISTAT apportera son appui à la mise en œuvre du projet.

49. A cette initiative, il est envisagé au cours de 2016 et ce, dans le cadre de la convention AFRISTAT Congo pour le renforcement des capacités de l'INS, la formation des cadres des services centraux en statistique du commerce extérieur y compris les indices du commerce extérieur.

1.3.1.3. Statistiques d'entreprises

50. En avril 2009, le Conseil des Ministres d'AFRISTAT avait adopté des cadres méthodologiques et avait invité la Direction générale et les partenaires techniques et financiers à accompagner les Etats membres dans leur mise en œuvre. Depuis leur adoption, AFRISTAT a accompagné les Etats soit pour mettre en place ces outils soit pour leur rénovation. En 2010, la Division statistique des Nations unies avait publié les dernières recommandations internationales sur l'indice de la production industrielle. Ces recommandations apportaient des innovations dont la prise en compte requiert une rénovation des dispositifs actuels de production et de publication de l'indice de la production industrielle au niveau des Etats membres d'AFRISTAT.

51. Pour accompagner ses Etats membres dans la prise en compte des ces dernières recommandations internationales, AFRISTAT a rédigé et diffusé en 2012, sous forme de plaquette, une note d'information présentant les principaux changements et les perspectives pour ses Etats membres. Dès lors, des formations ont été organisées au profit des cadres des Etats membres et des appuis ont été apportés à certains d'entre eux pour la rénovation de leurs dispositifs.

52. Au cours de l'année 2016, des travaux d'ordre méthodologique seront effectués ; 3 notes méthodologiques seront élaborées :

- note méthodologique révisée sur les indices de volume et de prix de production dans l'industrie (IPI – IPPI) conformément aux nouvelles recommandations internationales ;
- note méthodologique sur le dispositif de production et de publication d'un indice du chiffre d'affaires de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICA) ;
- note méthodologique sur le dispositif de production et de publication d'un indice de prix des productions agricoles (IPPA).

53. En plus des travaux d'ordre méthodologique, des actions d'appui et de formation vont se poursuivre.

Eléments de coût :

- appui apporté à au moins 10 pays pour la mise en place, la poursuite et la finalisation du processus de refonte de l'indice de la production industrielle (IPI) suivant les nouvelles recommandations des Nations unies (y compris les activités de l'IPPI) : 24 120 000 FCFA
SF : PRCS BAD IV
- appui apporté à au moins 6 pays pour la mise en place et la poursuite du processus d'élaboration d'un indice de chiffre d'affaires (ICA) de l'industrie, de la construction, du commerce et des services : 8 560 000 FCFA
SF : PRCS BAD IV
- appui à au moins 6 pays pour la mise en place du dispositif de l'enquête qualitative d'opinions auprès des entreprises de l'industrie, de la construction, du commerce et des services : 6 420 000 FCFA
SF : PRCS BAD IV

- appui apporté à au moins 3 pays dans l'organisation des recensements généraux des entreprises :
2 210 000 FCFA
SF/ PM
- appui apporté à au moins 4 pays dans l'amélioration ou la mise en place du répertoire statistique d'entreprises : 2 140 000 FCFA
SF : PRCS BAD IV
- appui à au moins 6 pays pour la mise en place du dispositif de l'enquête qualitative d'opinions auprès des entreprises de l'industrie, de la construction, du commerce et des services : 3 210 000
SF : PRCS BAD IV.

1.3.1.4. Indice du coût de la construction

54. La Mauritanie publie depuis le dernier trimestre 2012, un indice du coût de la construction (ICC) selon la méthodologie élaborée par AFRISTAT en 2011. Le Niger a suivi en 2013 en publiant des indices test au dernier trimestre ; d'autres Etats membres ont adressé des demandes d'appui dans ce sens à AFRISTAT. La Direction générale poursuivra son appui au Niger en 2016 et accompagnera d'autres Etats pour la mise en place de ce dispositif de production des ICC au fur et à mesure des demandes. Il s'agira particulièrement de fournir une assistance technique aux Instituts nationaux de statistique de 15 Etats membres d'AFRISTAT pour la mise en œuvre de l'ICC.

Coût (en FCFA) : 33 000 000 FCFA
SF : *Non identifié*)

1.3.2. Appui à l'élaboration des comptes nationaux et à l'analyse macroéconomique

55. Dans le domaine de la comptabilité nationale, des innovations ont été apportées aux plans international, régional et sous régional. Il s'agit, entre autres, de l'adoption du SCN 2008 et de la mise en place de la méthodologie des comptes nationaux trimestriels. Pour accompagner les Etats membres, en collaboration avec les AFRITAC Centre et Ouest et l'Insee, les activités en 2016 s'articuleront autour de :

- la mise en œuvre des SCN 1993 et SCN 2008 dans les Etats membres à travers l'appui direct au pays ;
- l'appui à la mise en œuvre de la NAEMA révision 1 et de la NOPEMA révision 1 ;
- l'appui à la mise en place du dispositif de production des comptes nationaux trimestriels ;
- l'appui à la validation des données des comptes nationaux.

1.3.2.1. Développement ou actualisation des cadres et notes méthodologiques

56. Suite à l'adoption par la Commission statistique des Nations unies en février 2009 du SCN 2008, AFRISTAT a entrepris en 2011 la mise à jour du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux des Etats membres et le renforcement des capacités des comptables nationaux. En 2012, une première version a été élaborée et cette activité s'est poursuivie en 2013 par l'adoption dudit guide.

57. Les activités prévues pour 2016 se présentent comme suit :

- **Révision du guide d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres**

58. Le Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT a été publié en mars 2001. Il prend comme référence le système de comptabilité nationale des nations unies publié en 1993 (SCN93).

59. Aujourd'hui avec les améliorations et clarifications apportées sur ce système (version SCN 2008), il s'avère nécessaire de réviser le Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres.

60. Le processus de révision commencé en 2011 avec la production d'une première mouture du document se poursuivra par un atelier de validation technique qui sera organisé avec les experts nationaux des Etats membres et ceux des institutions internationales en 2016 selon les disponibilités financières. L'adoption se fera ensuite par les organes statutaires d'AFRISTAT. Des documents méthodologiques dans le domaine de la conjoncture économique seront également élaborés

- **ERETES**

61. En marge de la 45^{ième} session de la Commission de statistique des Nations unies en mars 2014, la Communauté des pays utilisateurs d'ERETES s'était penchée sur la défense de cet outil qui facilite la production de comptes nationaux conformes aux SCN 1993 et 2008. Il s'agissait notamment d'en assurer sa pérennité.

62. Pour l'adapter à l'évolution technologique, il est question de procéder à sa réécriture en open source sur une autre technologie et son extension à de nouveaux modules en redéfinissant les besoins pour mieux l'adapter aux attentes des utilisateurs actuels et futurs. L'étude et le développement de la version améliorée d'ERETES exigent d'importants moyens financiers et donc la conduite d'actions concertées des partenaires (BAD, UA, CEA, UEMOA, CEMAC CEA).

63. Par ailleurs, un programme de formation sera mis en place afin de renforcer les capacités des comptables nationaux dans l'utilisation d'ERETES.

64. Au cours de 2016, AFRISTAT soumettra aux partenaires (UA, CEA, BAD...) un projet sur la base duquel des actions de mobilisation des ressources seront engagées.

- **Validation du guide méthodologique de mise en place d'un bulletin et d'une note de conjoncture**

65. Le document méthodologique de mise en place d'un bulletin et d'une note de conjoncture dans les Etats dont la rédaction a été finalisée en 2014 sera soumis à la validation technique des experts nationaux des Etats membres et ceux des institutions internationales.

- **Rédaction d'un guide méthodologique sur la reconstitution des séries statistiques (rétropolation)**

66. Les pays disposent en général de plusieurs types de séries de comptes nationaux, établies avec des méthodes qui ont pu varier au cours du temps et parfois même dans des concepts différents (SCN 1968 ou

SCN 1993). Rétropoler ces différentes séries, permettrait aux pays de disposer rapidement des séries indispensables pour valoriser et rendre officielle, les données établies dans le SCN 1993.

67. La révision des nomenclatures d'activités et des produits d'AFRISTAT aura pour conséquence majeure le changement de structure au niveau des activités. Pourtant pour des études pertinentes, il est nécessaire de disposer des séries statistiques longues et cohérentes. Il est donc indispensable de mettre en place des méthodes harmonisées de reconstitution des séries statistiques. Dans cette perspective, AFRISTAT envisage de développer et tester en 2016 un outil informatique dont la conception date de 2014.

- **Validation des manuels d'élaboration et d'utilisation du modèle TABLO pour des comptes rapides, provisoires et interpolation des comptes**

68. Le document méthodologique d'élaboration et d'utilisation du modèle de type TABLO finalisé en 2014 sera soumis à la validation technique des experts nationaux des Etats membres et ceux des institutions internationales. Un atelier de validation des manuels d'élaboration et d'utilisation du modèle TABLO pour l'établissement des comptes rapides et provisoires et l'interpolation des comptes sera organisé à cet effet.

Eléments de coût :

➤ ***Révision du guide d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres***

Coût : 25.000.000 en FCFA

SF : Fonds AFRISTAT

➤ ***Un atelier de validation du guide méthodologique est prévu en 2016***

Coût : 30 000 000 F CFA.

SF : Fonds AFRISTAT/ partenaires

1.3.2.2. Appuis à l'élaboration et à l'analyse des comptes nationaux

69. Ces appuis seront réalisés dans le cadre des projets et programmes soutenus par les partenaires. Il s'agit notamment du Programme multinational de renforcement des capacités statistiques des pays membres régionaux de la BAD, de la Convention d'appui technique avec Djibouti et de la convention signée avec la Guinée Equatoriale. Ils concernent spécifiquement :

- la mise en place :
 - o du modèle TABLO pour la prévision à court terme et les comptes rapides et pour l'interpolation des comptes nationaux ;
 - o des comptes nationaux trimestriels.
- la mise en œuvre :
 - o du Système de comptabilité nationale 1993 et la migration vers le SCN 2008 ;
 - o de la NAEMA rév1 et NOPEMA rév1.

70. Par ailleurs, comme chaque année, en 2016 AFRISTAT organisera des ateliers ciblés et un séminaire régional sur l'élaboration et l'analyse des comptes nationaux. Les ateliers ciblés consistent en des séances

de travaux pratiques avec des groupes de pays présentant des caractéristiques similaires en matière de production de comptes nationaux. Il s'agit de tenir compte des niveaux hétérogènes des Etats dans la mise en œuvre du SCN.

Eléments de coût :

- **Appui à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 1993 et migration vers le SCN 2008** : 30 000 000 FCA
SF : Fonds projets ;
- **Appui à la mise en œuvre de la NAEMA rév1 et NOPEMA rév1** : 8 500 000 F CFA
SF : PM
- **Appui à la mise en place des comptes nationaux trimestriels** : 6 880 000 FCFA
SF : PM
- 2 ateliers ciblés d'analyse des comptes nationaux : 30 780 000 FCFA ;
SF : UEMOA et CEMAC
- **1 séminaire annuel de comptabilité nationale** : 35 000 000 FCFA.
SF : Fonds AFRISTAT et partenaires.

1.3.2.3. Conjoncture et prévision économiques

71. L'objectif visé est le renforcement des capacités des Etats membres en matière de suivi de la conjoncture économique et d'analyse macroéconomique. Au titre de l'année 2016, les activités dominantes concerneront :

- les appuis à la mise en place du modèle TABLO pour la prévision à court terme ou à la réalisation de comptes rapides et pour la réalisation des travaux d'interpolation des comptes nationaux ;
- la mise en place ou l'amélioration du dispositif de suivi conjoncturel et des bulletins et notes de conjoncture dans les Etats.

72. Pour l'année 2016, deux séminaires semestriels de conjoncture et macroéconomie seront organisés en Afrique de l'ouest avec la Commission de l'UEMOA et en Afrique centrale avec la Commission de la CEMAC en collaboration avec l'Insee. En outre, les capacités des cadres des Etats membres seront renforcées en macroéconomie internationale, modélisation macroéconomique notamment les modèles d'Equilibre général calculable (MEGC) et analyse conjoncturelle.

Eléments de coût :

- appui à la mise en place du modèle TABLO pour la prévision à court terme ou la réalisation de comptes rapides et pour la réalisation des travaux d'interpolation des comptes nationaux au profit des pays demandeurs : 7.500.000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT/Partenaires

- appui à la mise en place ou à l'amélioration du dispositif de suivi conjoncturel dans les Etats (Mise en place et amélioration des bulletins et notes de conjoncture, analyse conjoncturelles) : 2.900.000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT/Partenaires
- appui à la réalisation de matrices de comptabilité sociale pour les pays demandeurs (2 missions d'une semaine (5 jours ouvrables) par an) : 2.900.000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT/Partenaires
- Deux (2) séminaires annuels de conjoncture et prévision d'Afrique de l'ouest : 12 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT/ Partenaires
- Deux (2) séminaires annuels de conjoncture et prévision d'Afrique centrale : 24 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT /Partenaires

1.4. Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique

73. Au cours des deux prochaines années et particulièrement en 2016, AFRISTAT poursuivra son activité de veille technologique et de fourniture d'appuis techniques pour doter les Etats de bases de données socio-économiques et de banques de données d'enquêtes centralisées. AFRISTAT continuera à apporter son assistance aux INS, aux institutions d'intégration régionale et aux écoles pour la maintenance et la mise à jour de leurs sites Internet, la dynamisation de leurs centres de documentation et la mise à disposition d'outils performants de communication.

1.4.1. Appui au développement et à la mise en place des bases et banques de données nationales d'enquêtes et recensements

74. Les pays manifestent de plus en plus d'intérêt à disposer d'une base de données centralisée de type 2gLDB pour la diffusion automatique d'annuaires statistiques. En 2016, AFRISTAT apportera des appuis à au moins trois pays, à leur demande, pour l'installation de bases de données, la formation à la gestion de ces bases et à l'utilisation d'outils de publication automatique.

75. En matière de documentation et d'archivage de données pour la constitution de banques de données d'enquêtes et recensements, AFRISTAT appuiera également au moins trois pays, à leur demande, pour animer des ateliers nationaux de formation au profit de leurs experts sur la documentation et sur les outils d'archivage et sur l'installation des répertoires nationaux d'enquêtes et de recensements (NADA).

1.4.2. Appui à la promotion de la vulgarisation de la culture statistique par l'amélioration de la diffusion et l'utilisation des données statistiques

76. La plate-forme éditoriale commune à AFRISTAT et aux INS mise en place dans le cadre du Projet « du chiffre à l'information » sera activée en 2016. Des espaces de presse seront mis en place et reliés aux sites Internet des INS des Etats membres. Au niveau de la Direction générale d'AFRISTAT, la base de données statistique relative aux Etats membres sera régulièrement mise à jour à travers la collecte des données statistiques auprès des Etats membres et d'organismes spécialisés.

77. AFRISTAT poursuivra la diffusion des publications hebdomadaires, trimestrielles (BDCEA) et annuelle (BDSEA) ainsi que la gestion du portail de données, Data portal de la BAD et la banque de données d'enquêtes NADA régional de PARIS21 et de la Banque mondiale.

78. La rédaction des analyses et des publications socio-économiques sera améliorée et orientée vers le grand public. A cet effet, les cadres statisticiens, démographes et économistes seront formés à « Ecrire.net ».

Eléments de coût :

- Mise en place d'un atelier de saisie, élaboration de masques de saisie données et programmes d'apurement (à la demande des pays) : 4 029 430 FCFA
SF : Recherche de financement par les pays ;
- Appui à la gestion de bases de données (Data Portal) dans trois pays au moins chaque année (à la demande) : 4 201 630 FCFA ;
SF : ADP/PARIS21
- Animation d'ateliers de formation des agents de deux pays par an au moins à la documentation (à la demande) : 2 680 000 FCFA
SF : PRCS BAD IV ou Fonds AFRISTAT
- Appui à la formation des cadres et à l'installation des NADA pour deux pays au moins par an (à la demande) : 2 680 000
SF : ADP/PARIS21
- Activité de relance de la plate-forme éditoriale commune à AFRISTAT et aux INS : PM
SF : PM
- Adoption d'une politique de diffusion par les Etats membres : PM
SF : PM ;

1.5. Etudes et recherche appliquée

1.5.1. Etudes et publication

79. Dans le domaine de l'emploi, l'activité relative à l'élaboration d'un bulletin régional d'information sur le marché du travail, démarrée en 2014 sur la base des productions des pays bénéficiaires du Projet LMIS (Cameroun, Mali, Nigéria, Ouganda et Zambie), sera poursuivie en 2016. En outre, l'étude sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail dans les Etats membres de l'UEMOA, entamée en 2014, sera approfondie en 2016. L'analyse sera faite à partir des données des enquêtes 1-2-3 de 2002 et des enquêtes sur les dépenses des ménages de 2008.

80. En collaboration avec les Etats membres, AFRISTAT va publier des rapports d'études. Il s'agit notamment :

- *dans la Série « Etudes » d'AFRISTAT, de l'«Analyse approfondie de la pauvreté en vue de la formulation des politiques de lutte contre la pauvreté : principaux enseignements dans les principales agglomérations des Etats membres de l'UEMOA en 2008 » ;*

- dans la série « Méthodes » d'AFRISTAT, de la «*Note méthodologique pour l'évaluation de l'impact des politiques publiques : application à des données d'enquêtes*».

La révision du manuel des concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel de 1999 à la suite de la 19^{ème} CIST.

81. En plus de ces documents, trois rapports de stages finalisés seront mis en ligne. Les thèmes retenus sont :

- "Contribution des accouchements assistés à l'enregistrement des naissances à l'état civil au Burkina Faso" ;
- "Influence de la structure des ménages sur la pauvreté à Djibouti" ;
- "Enjeux agricoles en UEMOA, quels indicateurs statistiques pertinents".

1.5.2. Participation aux rencontres scientifiques internationales et insertion d'articles dans des revues scientifiques

82. La participation aux rencontres scientifiques internationales peut nécessiter la préparation et la présentation de communications. Au cours de l'année 2016, AFRISTAT pourrait prendre part à au moins deux de ces rencontres.

83. Un article portant sur l'analyse régionale des conditions de vie des ménages dans les principales agglomérations de l'espace UEMOA en 2008 sera produit et publié dans une revue internationale (STATECO ou AJS) au titre de l'année 2015.

84. Dans le domaine agricole, une étude est réalisée sur la comparaison des dynamiques de production agricole et de demande alimentaire en Afrique de l'Ouest, à partir des données sur les bilans alimentaires publiées par la FAO. Sur la base des conclusions de cette étude, au cours de 2016, un article sera rédigé et publié dans la revue « STATECO ».

85. Il est également envisagé une revue de la littérature en vue de l'élaboration d'une nouvelle méthodologie de prévision des récoltes au Mali.

Eléments de coût :

- Participation à au mois deux rencontres scientifiques internationales : PM
SF : PM

1.5.3. Renforcement du volet observatoire

86. Le groupe d'étude du volet observatoire, mis en place en 2012, poursuivra les études thématiques sur la trilogie « Emploi-Secteur informel-conditions de vie des ménages » par l'exploitation des bases de données sur le Mali. La production de notes méthodologiques destinées à l'analyse approfondie des matrices de comptabilité sociale couplée avec les modèles d'équilibre général calculables offrira aux Etats membres de nouvelles perspectives pour l'orientation et le suivi-évaluation des politiques publiques.

87. Dans cette optique, au cours de l'année 2016, une étude sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail sera réalisée et des rapports d'études seront publiés ; il s'agit des rapports d'analyse sur les thèmes :

- « Impact de l'emploi dans le secteur informel sur les conditions de vie des ménages » ;
- « Analyse de la dynamique de la pauvreté : enseignements et perspectives »

88. Il sera procédé également à la réalisation et à la diffusion des notes et études économiques ainsi que d'articles scientifiques à partir des documents et bases de données disponibles auprès d'AFRISTAT et ses partenaires.

Eléments de coût :

- Participation à trois (3) rencontres scientifiques : 4 500 000 FCFA
SF : PM
- Réalisation des études (forfait) : 5 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT

II. Elargissement des interventions d'AFRISTAT aux statistiques sectorielles et aux nouvelles thématiques

89. Les réflexions sur les domaines émergents vont se poursuivre pour la prise en charge d'un certain nombre de domaines qui ne faisaient pas partie des activités régulières d'AFRISTAT. Il s'agit, en particulier, d'adapter les travaux méthodologiques internationaux sur ces questions, aux conditions particulières des Etats membres. Les premiers domaines identifiés sont les statistiques des infrastructures, de l'environnement et du changement climatique, du genre, de la gouvernance et la démarche qualité. Les premières réflexions ont concerné les statistiques d'infrastructures pour lesquelles une note méthodologique relative à la collecte des données d'infrastructures a été mise à la disposition des Etats dans le cadre du PRCS-BAD.

90. D'autres réflexions sont en cours en partenariat avec certaines institutions dans le domaine des statistiques du genre et de l'environnement. De plus, la recherche documentaire sur le thème de la mesure des progrès des sociétés entamée, sera poursuivie. Au cours de 2016, la liste des indicateurs pouvant couvrir les domaines émergents d'AFRISTAT, sera établie et ce, à partir de l'exploitation des données collectées sur les sources administratives.

91. En 2016, AFRISTAT poursuivra ses appuis aux Etats membres pour l'adaptation des méthodologies et la production des statistiques dans les domaines des statistiques démographiques, du changement climatique et de l'environnement, des infrastructures, du genre, de l'immobilier et des migrations.

2.1. Développement ou actualisation des cadres et notes méthodologiques

Projections démographiques et statistiques des migrations

92. En 2012, un manuel des méthodes de projections démographiques a été élaboré sur la base de l'expérience des appuis techniques apportés aux Etats membres. Ce manuel testé et validé au cours de l'année 2014 sera diffusé au cours de l'année 2016.

Elaboration de la méthodologie de production des statistiques sur l'environnement et le changement climatique

93. L'année 2014 a marqué la fin du renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT dans le domaine des statistiques de l'environnement et du changement climatique. En 2015, la formation reçue a été mise à profit pour proposer une méthodologie et un dispositif de calcul et d'analyse des indicateurs dans ces deux secteurs.

94. Cette activité se poursuivra au cours de 2016 par la mise en œuvre de la méthodologie de production des statistiques sur l'environnement et le changement climatique dans au moins deux pays.

Elaboration conjointe par AFRISTAT et le Pôle « stratégies de développement et finances publiques » de Dakar de deux guides intégrant les dimensions transversales (emploi, genre et changement climatique) : (i) guide méthodologique de référence de planification globale et des politiques sectorielles/ministérielles ; (ii) guide méthodologiques de référence de suivi & évaluation des politiques publiques et sectorielles.

95. Cette activité se situe dans le cadre de la collaboration entre AFRISTAT et le Pôle de Dakar sur la base du protocole d'accord signé entre les deux institutions. Il s'agit de mettre à la disposition des décideurs, des planificateurs et de toutes personnes intéressées, un cadre d'analyse, des méthodes et des outils adéquats leur permettant d'assurer l'intégration du triptyque genre-emploi-changement climatique dans les stratégies politiques sectorielles et dans les systèmes de suivi et évaluation. Ces guides ont été validés au cours d'un atelier tenu à Dakar en juillet 2015 et seront finalisés et publiés.

96. Au cours de 2016 ces guides feront l'objet de test dans les pays suivants : Bénin, Cameroun, Gabon, Mali et Sénégal.

Eléments de coût : 21 400 000 FCFA

SF : Le Pôle, PRCS BAD IV

2.2. Appui à la production statistique

Appui technique pour la mise en place d'un système permanent de collecte et de traitement des données d'état civil dans les pays

97. Depuis au moins 2010, la grande majorité des Etats membres d'AFRISTAT se sont investis dans la valorisation des enregistrements des faits d'état civil à des fins statistiques. C'est ainsi que certains d'entre eux tendent à rendre courante cette activité d'exploitation des données (Niger, Burkina Faso et le Bénin). A la demande d'autres pays, AFRISTAT poursuivra au cours de l'année 2016 l'appui nécessaire pour mettre en place un système permanent de collecte et d'exploitation des enregistrements des faits d'état civil.

Elaboration de méthodologie de calcul des indicateurs statistiques à partir des sources administratives

98. Au cours des années 2013 et 2014, un recensement des sources administratives de données statistiques a été effectué dans cinq Etats membres d'AFRISTAT. Son exploitation au cours de 2014 a permis d'identifier les domaines de compétence couverts et les indicateurs qui y sont produits.

99. Au cours de l'année 2016, il s'agira de dégager les forces et faiblesses de ces sources pour la production des indicateurs des OMD et autres et de démarrer l'élaboration d'une méthodologie harmonisée, notamment pour les domaines émergents couverts par AFRISTAT.

Eléments de coût :

- *Appui technique pour la mise en place d'un système permanent de collecte et de traitement des données d'état civil dans les pays : 7 820 000*

SF : PRCS BAD IV

- *Elaboration de méthodologies de calcul des indicateurs statistiques à partir des sources administratives : PM*

2.3. Formalisation de la démarche qualité

100. En vue d'instaurer la démarche qualité, les réflexions démarrées en 2012 se sont poursuivies en 2013 et 2014. Elles seront intensifiées au cours des trois années à venir. En 2016 tout comme en 2015, pour satisfaire aux exigences de qualité, les INS devront être informés des normes, principes et méthodologies internationaux. A cet effet, l'activité de veille sur les normes et les principes internationaux relatifs à la statistique sera poursuivie. Le site Internet servira de support de vulgarisation auprès des Etats membres d'AFRISTAT et d'autres utilisateurs. Ainsi, les INS et les utilisateurs seront régulièrement informés sur les normes, les principes et les cadres internationaux de la statistique. Par ailleurs la Direction générale dressera la situation des pays quant à leur adhésion aux différentes normes de diffusion des données (SGDD, NSDD, CEQD, etc.).

101. Dans le souci de produire des informations statistiques de qualité, AFRISTAT et les INS de ses Etats membres devront adopter la démarche qualité et réaliser les activités permettant de remplir les conditions nécessaires pour évoluer dans un environnement institutionnel et technique conforme aux meilleures pratiques. Les activités à réaliser consisteront en :

- une documentation de toutes les procédures de production ;
- des missions d'études auprès d'institutions partenaires ayant déjà réalisé la démarche qualité en matière statistique ;
- des missions diagnostiques et de lancement du processus d'élaboration du cadre national d'assurance de la qualité ;
- des enquêtes de satisfaction périodique ;
- des ateliers de formation aux techniques d'analyse de la qualité des données

102. Les résultats attendus sont :

- un document cadre de la démarche qualité est mis au point ;
- les différentes procédures de production d'AFRISTAT sont complètement décrites ;
- la démarche qualité est mieux connue par les experts et les Etats membres d'AFRISTAT ;
- la satisfaction des clients est mesurée ;
- les cadres des INS sont formés aux techniques d'analyse de la qualité des données.

Eléments de coût :

- Mission d'étude auprès d'institutions partenaires ayant réalisé la démarche qualité en matière statistique : 2 500 000 FCFA
SF : PM
- Missions de diagnostic et de lancement du processus d'élaboration du Cadre national d'assurance qualité : 5 000 000 FCFA
SF : PM
- Atelier de formation à l'évaluation de la conformité aux bonnes pratiques et au processus d'élaboration du Cadre national d'assurance qualité : 30 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT.

III. Développement et mise en œuvre des méthodes alternatives et complémentaires de production statistique

103. Poursuivant la logique d'amélioration des statistiques de base et de renforcement de la production des données pour le suivi des ODD, des réflexions seront menées pour une connaissance des sources de données administratives en vue de leur exploitation.

104. En 2016, AFRISTAT poursuivra les activités relatives à l'établissement d'un état des lieux de ces sources, au développement d'une méthodologie d'élaboration des comptes satellites dans les domaines de l'éducation et/ou de la santé et à la validation d'un document sur les bonnes pratiques pour l'exploitation des données d'état civil.

3.1. Exploitation des statistiques de sources administratives

105. Au cours des années précédentes, un recensement des sources administratives de données statistiques a été effectué dans cinq Etats membres d'AFRISTAT. Son exploitation au cours de 2014 a permis d'identifier les domaines de compétence couverts et les indicateurs qui y sont produits.

106. Au cours de l'année 2016, il s'agira de dégager les forces et faiblesses de ces sources pour la production des indicateurs des ODD et autres et de démarrer l'élaboration d'une méthodologie harmonisée, notamment pour les domaines émergents couverts par AFRISTAT (.le genre, l'environnement et le changement climatique)

3.2. Elaboration de méthodologies de calcul d'indicateurs statistiques à partir des sources administratives

107. Dans le souci de valoriser les statistiques de sources courantes, et de produire des statistiques au niveau décentralisé, l'INS du Congo cherche à identifier toutes les sources courantes disponibles, à recenser tous les indicateurs qui y sont produits pour les centraliser dans un tableau de bord social.

108. Le tableau de bord social est un instrument essentiel au pilotage de la performance des ressources humaines. Il permet de mettre en évidence par des chiffres, les forces et faiblesses des activités mises en œuvre dans les divers domaines sociaux. Cette activité sera réalisée durant le deuxième trimestre 2016.

3.3. Elaboration de la méthodologie harmonisée de la mise en œuvre de l'enquête modulaire auprès des ménages dans l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT

109. Les besoins en données statistiques s'accroissent dans les pays et des risques sont souvent pris par les SSN pour chercher à collecter à travers une seule enquête de multiples informations sollicitées par les différentes structures nationales et les partenaires techniques et financiers. La surcharge des questionnaires a souvent expliqué l'échec de certaines enquêtes.

110. A cet effet, AFRISTAT a élaboré en 2014 des termes de référence pour la recherche documentaire sur le sujet. La réflexion débouchera en 2016 sur l'élaboration d'une méthodologie de mise en œuvre des enquêtes modulaires dont les charges seront supportables aussi bien par les agents de collecte que par les populations enquêtées.

111. La proposition d'une méthodologie harmonisée d'enquête modulaire auprès des ménages faite par AFRISTAT, sera examinée dans un atelier régional organisé au profit des cadres nationaux des INS et des partenaires techniques et financiers. Les observations et propositions seront prises en compte pour la finalisation du document de base. Cette activité interviendra au cours du dernier trimestre 2016.

Eléments de coût :

- Appui au recensement des sources courantes de production de statistique pour l'élaboration d'un tableau de bord social au Congo : 3 910 000 FCFA
SF : Convention AFRISTAT/Congo R C INS Congo
- Elaboration de la méthodologie harmonisée de la mise en œuvre de l'enquête modulaire auprès des ménages dans l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT : 2 196 830 FCFA
SF : PRCS BAD IV
- Atelier de validation de la méthodologie harmonisée d'enquête modulaire auprès des ménages : 28 150 000 FCFA
SF : PRCS BAD IV

IV. Inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres Etats et renforcement de son positionnement sur l'échiquier statistique africain

112. Les réflexions entamées sur l'expansion institutionnelle des interventions d'AFRISTAT au-delà de son « espace géographique naturel » vont se poursuivre au cours des trois prochaines années en commençant par l'année 2015. Ce sera soit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT, soit par des actions à initier. Les actions envisagées concernent la promotion des outils méthodologiques développés, le renforcement des capacités d'intervention (humaines et financières) et la recherche de partenariat.

4.1. Vulgarisation des outils méthodologiques développés

113. En vue de faire connaître davantage les méthodologies qu'il élabore, AFRISTAT poursuivra la confection et la traduction en anglais des flyers et des notes méthodologiques et les diffusera largement auprès des différents publics lors des événements auxquels il prendra part.

4.2. Renforcement des capacités d'intervention des experts

114. AFRISTAT poursuivra sa politique de renforcement des capacités de son personnel en initiant diverses formations en anglais, portugais et espagnol pour renforcer ses capacités d'intervention au niveau de ses partenaires ainsi que dans les pays anglophones et lusophones et la collaboration avec des centres de recherche et des universités.

4.3. Développement des partenariats

115. AFRISTAT poursuivra le développement et le renforcement de son partenariat avec les institutions d'intégration sous-régionales et les multilatéraux. Pour 2016, il cherchera à renforcer les cadres de coopération avec la Banque africaine de développement, la CEDEAO, l'Union africaine, la CEEAC, l'Insee, DIAL et GENES.

116. Par ailleurs, il accordera une attention soutenue aux nouveaux partenariats établis pour leur développement. Il s'agit particulièrement des partenariats conclus avec le SESRIC, l'IFORD et les entités privées avec lesquelles l'Observatoire s'est associé pour répondre à des appels d'offre.

4.4. Participation aux réunions organisées par d'autres institutions

117. Comme chaque année, AFRISTAT prendra part aux réunions organisées par d'autres institutions en vue d'élargir et de renforcer son partenariat. Il s'agit des réunions organisées par la Commission statistique des Nations unies, les Unions d'intégration sous-régionales, la CODESA, PARIS21, la BAD, la CEA, l'Union africaine, la Zone franc, les AFRITAC, l'AMAO et d'autres partenaires.

118. L'appui aux institutions pour la mise en œuvre des projets et programmes multilatéraux ou bilatéraux sera poursuivi. Ainsi, le PRCS-BAD IV, le PRCI-Comores, le PRECA-Burundi, le projet IHPC-UEMOA, le projet IHPC-CEMAC, etc. seront poursuivis. Des rapports d'exécution de ces projets seront rédigés. D'autres programmes et projets seront élaborés.

Eléments de coût :

- confection et traduction en anglais des flyers pour l'ensemble des méthodologies : 3 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT
- Traduction des manuels et notes méthodologiques en anglais : 2 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT
- Appui à la mise en œuvre du PRCS BAD IV dans les Etats membres d'AFRISTAT : PM
SF : PRCS BAD IV
- Participation d'AFRISTAT aux réunions de grande envergure organisées par les Etats membres : 2 680 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT
- Participation d'AFRISTAT aux réunions des autres institutions rencontres internationales ou groupes de travail internationaux : 30 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT/Partenaires
- Rédaction et publication des numéros de LLA : 4 600 000 FCA
SF : Fonds AFRISTAT

V. Diversification et mobilisation des Fonds

5.1. Diversification des sources de financement

119. Prenant en compte les recommandations et conclusions des réflexions stratégiques sur sa restructuration institutionnelle et organisationnelle et la reconstitution de son Fonds de financement pour la période 2016-2025, des actions seront menées au cours de l'année 2016 dans le sens de la diversification des sources de financement d'AFRISTAT.

5.2. Développement des fonctions « bureau d'études » et « agences d'exécution » et suivi des projets

120. AFRISTAT poursuivra les efforts entamés pour le développement des fonctions « bureau d'études » et « agence d'exécution » et les relations avec les partenaires seront intensifiées. Ainsi il veillera sur le suivi de la mise en œuvre des projets/programmes qui lui sont confiés par des partenaires et réalisera seul ou en partenariat des études ou travaux issus des avis d'appel d'offre. L'organisation actuelle en matière de coopération internationale sera renforcée par une veille plus active sur les opportunités de collaboration en matière d'intervention dans les pays sur les questions économiques et statistiques.

5.3. Mobilisation des financements

121. Des missions de sensibilisation, de plaidoyer se poursuivront dans les pays en vue de la libération des contributions.

Eléments de coût :

- Réalisation des missions de supervision dans les pays relevant de la coordination d'AFRISTAT :
9 800 000 FCFA
- SF : PRCS BAD IV
- Suivi de la mise en œuvre de la convention pour le renforcement des capacités de l'INS du Congo :
2 700 000 FCFA
- SF : Convention AFRISTAT/ Congo RC INS Congo

- Réalisation des missions de sensibilisation et de plaidoyer dans les pays en vue de la libération des contributions au 3^{ème} Fonds AFRISTAT: 15 000 000 FCFA
- SF : Fonds AFRISTAT/ Partenaires
- Réalisation des missions de recouvrement des contributions dans les pays en retard de leurs contributions aux deux précédents Fonds : 15 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT/ Partenaires

VI. Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT

6.1. Renforcement institutionnel

122. AFRISTAT poursuivra en 2016 la mise en œuvre de certaines recommandations et conclusions des réflexions stratégiques sur sa restructuration institutionnelle et organisationnelle et la reconstitution de son Fonds de financement pour la période 2016-2025. Elles seront exploitées pour renforcer l'organisation institutionnelle d'AFRISTAT. Le traité créant AFRISTAT fera l'objet d'une étude en vue de sa révision. Des réflexions seront également menées dans le sens de l'amélioration du fonctionnement des organes statutaires de l'Observatoire. Les sessions des différentes instances d'AFRISTAT seront organisées. Il sera procédé à l'évaluation finale du PSTA 2011-2015 et à l'élaboration du PSTA 2017-2021. L'automatisation du processus de suivi de la mise en œuvre des programmes de travail d'AFRISTAT en cours devra être effective et appliquée.

123. **Révision du Traité créant AFRISTAT** : au cours de l'année 2016, une étude portant sur la révision du Traité créant AFRISTAT sera réalisée pour l'adapter à l'évolution de l'environnement de l'Observatoire. Cette étude débutera par l'élaboration des TDR. Le Traité révisé devra être présenté au Conseil des Ministres pour adoption.

124. **Réalisation d'une étude en vue de l'amélioration du fonctionnement des organes statutaires d'AFRISTAT** : une étude qui doit aboutir à des propositions d'amélioration du fonctionnement des organes statutaires sera menée. Les réflexions sur la nouvelle composition du Conseil scientifique mériteront une attention particulière dans cette étude.

125. **Organisation des réunions statutaires** : pour une bonne gouvernance de l'institution, la Direction générale organisera une réunion du Conseil scientifique, deux réunions du Comité de direction et une session du Conseil des Ministres. A cet effet, elle préparera les dossiers de travail comprenant les rapports d'activité 2015 et au 30 juin 2016, le rapport d'exécution budgétaire au 31 décembre 2015, le plan d'action 2015-2017 actualisé et le budget 2015-2017 actualisé et des rapports d'étude ou méthodologiques pour examen et approbation.

126. **Mise en place d'un système de suivi informatisé du PSTA** : pour un meilleur suivi et évaluation des PSTA, la Direction générale a décidé en 2012 de l'informatisation de cette activité. A l'interne, un cahier des charges a été élaboré et un travail préliminaire de configuration de l'application et de définition des nomenclatures des activités, résultats/produits et des sources de vérification, a été fait. Au cours de 2014, un cabinet d'études a été recruté pour appuyer AFRISTAT dans la réalisation de cette initiative. Durant 2015 les travaux de réception de l'application ont été réalisés et en 2016, l'application devra être testée et utilisée.

127. **Réalisation de l'évaluation finale du PSTA 2011-2015** : L'évaluation à mi-parcours du PSTA 2011-2015 a été réalisée en 2014. Au cours de 2016, il sera procédé à l'évaluation finale de ce programme. Les conclusions et recommandations devront être mises à profit dans le cadre de l'élaboration du PSTA 2017-2021.

128. **Elaboration du PSTA 2017-2021** : Comme à l'accoutumée, le programme de travail de moyen terme sera élaboré sur la base des orientations stratégiques que le Conseil des Ministres d'AFRISTAT aura préalablement adoptées.

Eléments de coûts :

- Conduite de l'étude en de la révision du Traité créant AFRISTAT : 14 135 000 FCFA
SF : PRCS BAD IV
- Conduite de l'étude sur la révision du fonctionnement des organes statutaires d'AFRISTAT :
3 200 000 FCFA
SF : PRCS BAD IV
- Réunions statutaires : 120 000 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT
- Développement de l'application dynamique pour le suivi de la mise en œuvre des PSTA : 17 062 785 FCFA ;
SF : PRCS BAD III
- Réalisation de l'évaluation finale du PSTA 2011-2015 : 14 500 000 FCFA.
SF : PRCS BAD IV
- Elaboration du PSTA 2016-2020 : 9 600 000 FCFA.
SF : PRCS BAD IV

129. **Célébration du 20^{ème} anniversaire du démarrage des activités d'AFRISTAT** : En 2016 AFRISTAT aura 20 ans d'existence active. Créé en 1993, l'Observatoire a démarré effectivement ses activités en 1996. Cet évènement mérite d'être célébré et l'organisation de la célébration doit commencer assez tôt. Plusieurs activités événementielles (communications) et scientifiques (organisation de fora, présentations des résultats des recherches etc.) seront organisées. Des partenaires comme PARIS21 disposant de capacités dans l'élaboration des outils de communication sont favorables à apporter leur appui à AFRISTAT pour la réussite de cet évènement.

130. La maquette du futur siège d'AFRISTAT pourrait être dévoilée à cette occasion et des actions de recherche des sociétés de construction (Built and pay) seront engagées.

Eléments de coûts :

- Actions événementielles : PM (à déterminer)
SF : AFRISTAT et Partenaires
- Evènements scientifiques : PM (à déterminer)
SF : AFRISTAT et partenaires

6.2. Renforcement des ressources humaines

131. Sur le plan des effectifs, AFRISTAT va pourvoir au poste d'expert principal en statistiques sociodémographiques et procédera sous réserve de la disponibilité des ressources financières au recrutement d'un documentaliste. En outre, il est attendu des partenaires soit le renouvellement des postes des experts en fin de séjour soit le recrutement du personnel sur des projets et programmes qu'ils financent.

132. En 2016, AFRISTAT organisera des formations pour le personnel d'appui technique dans divers domaines (bureautique, statistiques, informatique). Chaque année, des experts d'AFRISTAT bénéficieront de formations très spécialisées dans des domaines d'intérêt pour les Etats membres. Cette pratique va se poursuivre en 2016.

Eléments de coût

- Actions de formation du personnel d'appui technique dans divers domaines : 10 000 000 FCFA
SF : AFRISTAT et Partenaires ;
- Formation des experts d'AFRISTAT pour l'utilisation des NTIC pour la collecte et le traitement des données d'enquêtes : 13 190 000 FCFA
SF : Fonds CESD-Statisticien pour le développement

6.3. Renforcement des ressources de communication et de diffusion

133. **Développement d'une stratégie de communication** : Lors de la 23^{ème} réunion du Comité de direction, la Direction générale avait été invitée à se rapprocher du Secrétariat de PARIS21 en vue d'améliorer sa communication auprès des bailleurs de fonds pour une plus grande mobilisation de financements. Le but est de développer des outils de communication et de plaider en vue de motiver les Etats membres d'AFRISTAT à s'approprier leur institution et d'encourager les partenaires à la soutenir. En 2011, AFRISTAT, avec l'appui de PARIS21 a élaboré une plaquette de plaidoyer auprès des partenaires. En 2012, il a élaboré une stratégie de communication. PARIS21 poursuivra son appui à AFRISTAT pour l'élaboration d'autres outils de communication.

134. Dans le cadre de l'information et de la sensibilisation des Etats membres et des partenaires techniques et financiers sur ses activités, AFRISTAT poursuivra la publication de sa revue trimestrielle La lettre d'AFRISTAT et du rapport d'activité format illustré. Par ailleurs, à l'occasion d'événements organisés par AFRISTAT, des produits de communication seront élaborés et diffusés pour mieux faire connaître AFRISTAT et ses produits.

135. **Gestion du Site internet d'AFRISTAT** : comme elle le fait régulièrement, la Direction générale poursuivra la rénovation de son site Internet qui sera remodelé et enrichi avec de nouvelles pages et rubriques en lien avec les nouvelles activités et sa stratégie de communication.

136. **Gestion de la documentation** : le fonds documentaire sera enrichi de nouvelles publications de la Direction générale ou de celles reçues des partenaires.

137. **Gestion de la base des données socioéconomiques d'AFRISTAT** : AFRISTAT poursuivra la gestion de sa base de données socio-économiques par la collecte des données auprès de ses Etats

membres et des sites Internet spécialisés. Il poursuivra la publication, sur son site Internet et la diffusion directe aux abonnés par courrier électronique, de son bulletin de données conjoncturelles de façon trimestrielle et son bulletin de données structurelles relatif à chaque Etat membre de façon ponctuelle en fonction de la disponibilité des données.

138. AFRISTAT compte également mettre en place, un répertoire régional d'enquêtes et recensements (à partir des NADA nationaux) dont le rôle est de permettre aux utilisateurs d'avoir des informations sur les archives nationales de ses Etats membres.

6.4. Renforcement des ressources logistiques

139. Au cours de l'année 2016, AFRISTAT poursuivra l'amélioration de ses moyens de fonctionnement par l'acquisition et l'installation des nouveaux équipements et la maintenance des anciens. Les abonnements à certains services (connexion Internet, hébergement du site Internet, anti-virus réseau, flux Rss AFP, serveur pour les sauvegardes décentralisées, maintenance des serveurs) seront assurés. Il sera également procédé à l'acquisition de nouveaux logiciels.

Eléments de coût :

- Renouvellement des abonnements et acquisitions de nouveaux logiciels : 3 425 000 FCFA
SF : Fonds AFRISTAT
- Renouvellement et entretien du parc informatique : 1 600 000 FCFA

VII. Hypothèses et risques

- Mobilisation d'au moins 20% des contributions au Fonds 2016-2025 ;
- Mobilisation du reliquat des pays en retard de leurs contributions aux Fonds 1996-2005 et 2006-2015.
- Risque majeur : non versements des contributions par les Etats.